

DISPOSITIF 17-25





- ✓ Une *initiative locale* qui propose un support pluridisciplinaire/intersectoriel (convention de partenariat) ;
- ✓ Un *soutien spécifique aux intervenants de première ligne* confrontés à des problématiques complexes ;
- ✓ Un *accompagnement individualisé, de proximité et intensif* pour les jeunes dans leur parcours d'autonomisation.

De quoi s'agit-il ?



Pour
qui ? (Public
cible)

- ✓ Jeunes *entre 17 et 25 ans* et de *tous genres* (masculin, féminin, LGBTQIA+) ;
- ✓ En situation de *vulnérabilité*, de *fragilité psychique* ;
- ✓ *Ressources personnelles* et *familiales pauvres* ;
- ✓ *Isolement, désinsertion sociale* ;
- ✓ *Quitter une structure d'hébergement ou un milieu familial* (de manière volontaire ou contrainte).



Pour quoi ? (Finalité)

- ✓ Pour que le **professionnel** ne reste pas seul dans la **recherche de solutions** et qu'il puisse avoir accès à des **ressources spécifiques**.
- ✓ Pour que la personne **jeune** et **vulnérable** ne reste pas seule face à son désarroi et au sentiment d'abandon grâce à un **accompagnement particularisé**.
- ✓ Pour **assurer le lien** entre le **jeune** et les différents **acteurs concernés** → **continuité, cohérence, ancrage**.
- ✓ Pour **analyser les besoins, élaborer des solutions** et **définir des priorités** afin d'aider le jeune à :
 - Trouver et s'installer dans un **logement** ;
 - Activer et maintenir les **droits sociaux** ;
 - Organiser et gérer le **quotidien** ;
 - Obtenir des **soins de santé** ;
 - Réfléchir à un projet d'**insertion socio-professionnelle** ;
 - etc.



Grâce au soutien :

- ✓ D'une **coordination** qui suit la prise en charge du jeune depuis la demande jusqu'à la fin de l'accompagnement ;
- ✓ D'un **groupe-ressource** (partenaires de différents secteurs) qui aidera à analyser les besoins, à définir des objectifs et des priorités, mais aussi à activer les aides nécessaires ;
- ✓ D'un **intervenant de transition** qui accompagnera le jeune dans les différentes étapes de son parcours d'autonomisation.

Comment ? (méthodologie)



Où?(Territoir e)

- ✓ A terme, le territoire devrait correspondre à celui de la *division judiciaire de Verviers (20 communes)*.
- ✓ Actuellement, vu les moyens disponibles, le « Dispositif 17-25 » est actif sur *Verviers* et les communes limitrophes.
- ✓ Au départ du *lieu de vie du jeune* (famille, maison d'hébergement, etc.).



Pendant combien de temps ?(Durée)

- ✓ Point de départ → *accord du jeune*
En tant qu'acteur principal, il décide de l'activation du Dispositif et peut y mettre un terme à tout moment.
- ✓ Évolution *au rythme du jeune*
Accompagnement le temps de permettre d'*établir des relations de confiance et durables avec les organismes de première ligne* (CPAS, Forem, maison médicale, etc.) qui continueront à le soutenir dans la suite de son parcours.
- ✓ Des *évaluations tous les 3 mois*
La coordination du dispositif organise ces moments en présence du jeune et de l'intervenant de transition → faire le point sur l'évolution, réaliser des ajustements, questionner l'opportunité de poursuivre l'accompagnement.
- ✓ Jusqu'à l'*accès à une certaine stabilité*
→ repères, compétences, ressources, relais.



Des objectifs à plusieurs niveaux

Le jeune :

- ✓ Réduire les risques de *désaffiliation*, d'*isolement*, d'*errance* et d'*exclusion sociale* (maintien des droits sociaux) ;
- ✓ Réduire le risque de dégradation de la *santé physique et mentale* ;
- ✓ Favoriser le *développement de compétences*, la *résilience* et la *confiance en soi* ;
- ✓ Favoriser l'*insertion socio-professionnelle* (développement d'aptitudes communicationnelles et relationnelles, recherche d'une formation, accès à l'emploi).

Les acteurs :

- ✓ Spécialiser l'accompagnement des jeunes âgés entre 17 et 25 ans dans la *transversalité entre les professionnels et les différents secteurs* (efficacité).

Le réseau :

- ✓ Optimiser les pratiques sur base d'une *meilleure connaissance mutuelle* entre les partenaires et par la *complémentarité* des acteurs des différents secteurs (synergie).

Le « Dispositif 17-25 » :

- ✓ Favoriser le *partage d'expériences* et l'*échange de pratiques* ;
- ✓ Interpeller le *Politique*.



Plus concrètement



Des acteurs complémentaires

✓ Intervenant social

Professionnel de première ligne qui identifie un jeune en situation de vulnérabilité et qui active le Dispositif afin de bénéficier d'un soutien.

✓ Coordination

Acteur clef, au centre du processus de suivi de l'aide apportée par le Dispositif : réception de la demande, sollicitation du groupe-ressource, élaboration et suivi du Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI), supervision des IT, etc.

✓ Groupe-ressource

Groupe de réaction rapide (partenaires du Dispositif) pour l'analyse (pluridisciplinaire, intersectorielle), la définition de pistes d'action et de priorités.

✓ Intervenant de transition

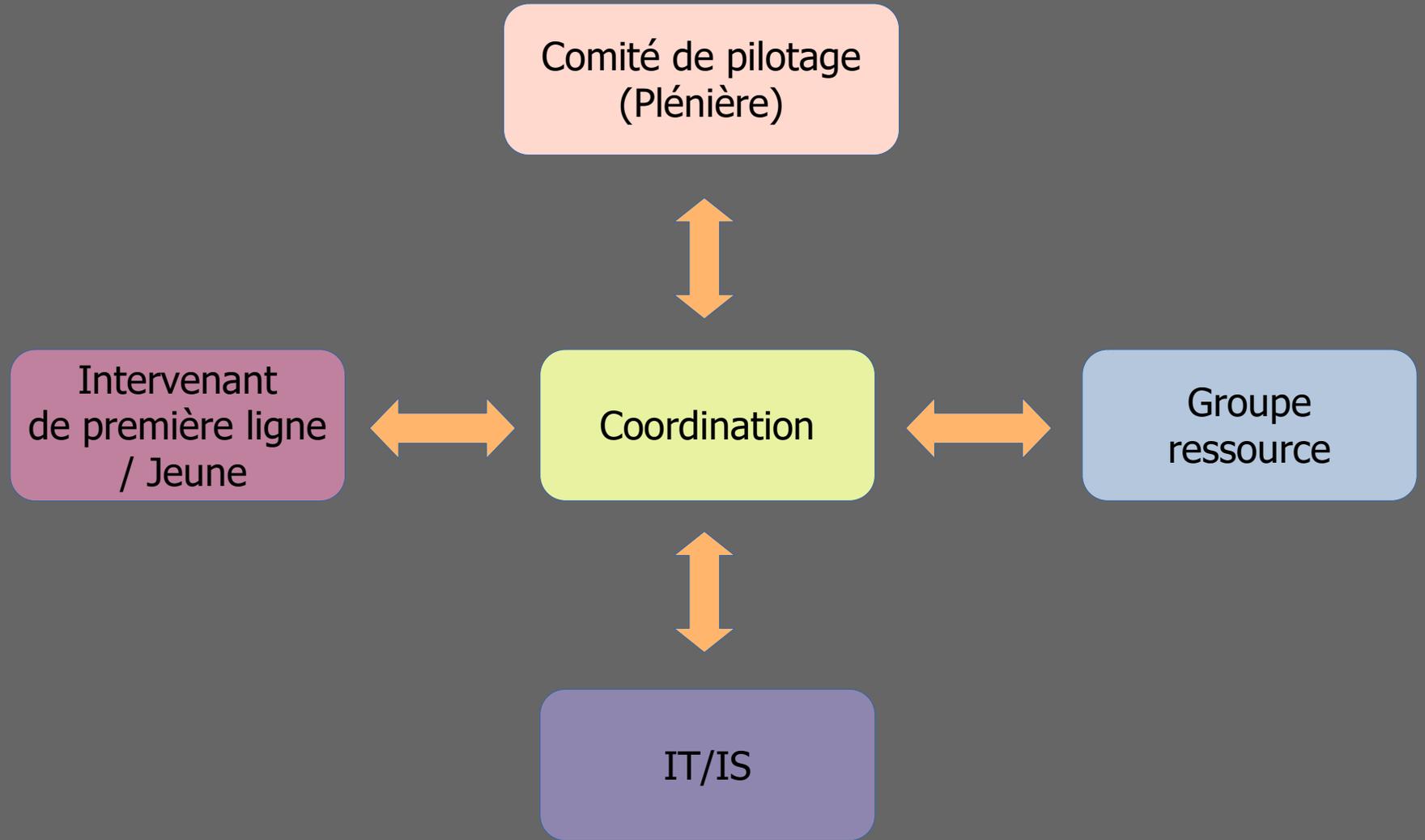
Professionnel (partenaire) qui va mettre en œuvre, avec le jeune, les objectifs définis dans le PAI.

✓ Comité de pilotage (plénière)

Regroupe les partenaires qui assurent l'accompagnement et veillent à l'évolution du Dispositif.



**Coordination :
un rôle central**





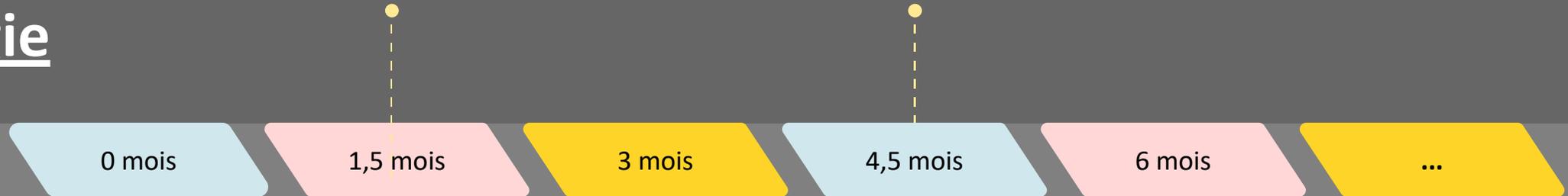
IT:
- Note d'évolution pour coordo.

Coordo :
- Suivi de l'accompagnement.

IT:
- Note d'évolution pour coordo.

Coordo :
- Suivi de l'accompagnement.

Chronologie



Coordo :
- Demande IS -> GR -> propositions ;
- Rencontre IS + IT + jeune -> PAI.

IT:
- Démarrage de l'accompagnement.

Coordo + IT + Jeune :
- Evaluation concrétisation PAI.

Coordo :
- Compte-rendu évaluation ;
- Retour au GR.

Coordo + IT + Jeune :
- Evaluation concrétisation PAI.

Coordo :
- Compte-rendu évaluation ;
- Retour au GR..



Les partenaires (22)

Aide à la jeunesse :

AMO « Le Cap »

AMO « Oxyjeunes »

AMO « Latitude J »

SASE « Les Bruyères »

SFP « Au Fil du Lien »

Service de la Prévention
de l'Aide à la Jeunesse

Equipe Mobile Accompagnement
(Liège - Verviers)

Santé / Santé mentale :

OPENADO - Province de Liège

MOBILEA - REALISM

Le Service de Santé Mentale de Verviers

Maison médicale « Le Bréséro »

Handicap

SAJAS « Tandem »

Aide aux adultes :

Relais Social Urbain de Verviers

L'Accueil

C.P.A.S. Herve
Cellule Enfance et Jeunesse

C.P.A.S. Jalhay

Dispositif d'Urgence Sociale de Verviers

Le Plan de Cohésion Sociale
de la Ville de Verviers

Le Plan de Prévention
de la Ville de Verviers

Maison Marie-Louise

ISP / enseignement :

L'Instance Bassin Enseignement qualifiant
Formation Emploi de Verviers

L'office wallon de la Formation
professionnelle et de l'Emploi (le Forem)



Ressources financières

2020

Conseil de Prévention de Verviers



Subside ponctuel qui a permis de financer l'achat du matériel NTIC ainsi que de soutenir la première prise en charge.

2022 - 2024

Le CRESAM – Projet JAVA (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents)

- Subside exceptionnel afin de soutenir le développement ;
- Intervisions ;
- Développement de supports de communication.



2023 - 2024

Ministère de l'Aide à la Jeunesse Projet « Tiers Actifs »



- Subside exceptionnel afin de soutenir le développement et la structuration du Dispositif en vue de sa pérennisation ;
- Engagement d'un travailleur (1/4 ETP).



Perspectives

- ✓ Participer aux *appels à projet* de lutte contre la précarité, favorisant l'intersectorialité, promouvant l'égalité des chances, répondant aux besoins de jeunes vulnérables.
- ✓ Étoffer et diversifier au maximum les réponses dans le suivi afin de *tendre vers un accompagnement pluridisciplinaire*.
- ✓ Développer une *campagne d'information* afin de faire connaître plus largement le « Dispositif 17-25 » et son fonctionnement (séances d'information, diffusion de triptyques, flyers, capsule vidéo, médias locaux, etc.).
- ✓ Intégrer de *nouveaux partenaires* en lien avec l'évolution des réalités et des problématiques rencontrées.